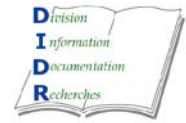


8 avril 2020



La milice Ngilima (ou Bangirima) dans la région de Béni

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. La milice Ngilima (ou <i>Bangirima</i>)	3
1.1. Avènement de la milice	3
1.2. Des alliances aléatoires	4
2. Situation sécuritaire sur le territoire de Béni	6
2.1. Les milices maï-maï	6
2.2. Les Forces Démocratiques Alliées (ADF)	7
Bibliographie	8

Résumé : Au début des années 1990, de nouveaux modes de résistance apparaissent au Nord Kivu pour faire front à toute domination étrangère. De jeune nande s'organisent et intègrent la milice « Ngilima » (ou Bangirima) basée dans les territoires de Béni et du Lubéro. Après avoir combattu les Banyarwanda en 1993, puis rejoint l' Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo AFDL en 1996, la milice est désormais désignée sous l'appellation « maï-maï » (ou « mayi-mayi »).

Abstract : In the early 1990s, new ways of resisting and fight foreign domination emerged in North Kivu. The Nande youth organised and regrouped in the "Ngilima" (or Bangirima) militia based on Beni and Lubero territories. After fighting the Banyarwanda in 1993, then joining the AFDL in 1996, they are now known under the "maï-maï" (or "mayi-mayi") phenomenon.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. La milice Ngilima (ou Bangirima)

L'ensemble des sources publiques consultées fournissent peu d'informations sur l'origine de la milice Ngilima (Bangilima ou Bangirima)¹. La plupart mentionne son apparition dans le Lubero et autour de Beni (Nord Kivu) au début des années 1990.²

L'appellation « Ngilima » tiendrait son origine du nom de l'ethnie Ngelema, situé à Banalia dans la partie orientale du district de la Tshopo, et dont les membres étaient réputés pour être d'excellents chasseurs.³

1.1. Avènement de la milice

Au début des années 1990, des mouvements de révoltes éclatent au sein des communautés autochtones alors que le pays est en pleine crise politique.

Les autorités provinciales du Nord Kivu, principalement Nande et Hunde, contestent les droits politiques et fonciers dont bénéficient les Banyarwanda⁴ et refusaient leur participation à toute élection politique.

De leur côté, les Hutu banyarwanda s'étaient regroupés depuis 1982 sous une association défendant les intérêts des agriculteurs hutus et dont l'accès était exclusivement réservé aux membres de leur ethnie : la Mutuelle des agriculteurs des Virunga (MAGRIVI).⁵ Certains de ses membres s'étaient organisés en petits groupes armés pour faire face aux tribus Hunde, Nande, Nyanga et Tembo.

En mars 1993, le gouverneur du Nord-Kivu, J.P Kalumbo, et son parti Démocratie chrétienne fédéraliste (DCF/Nyamwis) encouragèrent de jeunes Nande à intégrer les milices d'auto-défense Ngilima⁶, et les jeunes Hunde et Nyanga à rejoindre les milices mai-mai (ou Mayi-Mayi)⁷ afin de combattre les Banyarwanda dans les territoires de Walikale, Rutshuru et Masisi.⁸

Les Ngilima étaient également connus sous le nom de mai-mai, comme ce fut le cas à Goma⁹. Avant 1998, l'appellation de cette milice variait selon le lieu, ou l'ethnie qui y faisait référence.¹⁰ En effet, dans les territoires voisins du Masisi, Rutshuru et Lubero, ces milices étaient identifiées sous le nom de « Ngilima », alors que dans les milieux d'associations ethniques, elles sont connues sous le nom de « combattants », « vijana » (les jeunes), ou « Batiri » et « Katuku » dans le territoire de Wakilale.¹¹

¹ Pluriel de Ngilima

² VAN ACKER Franck et KOEN Vlassenroot, « Les « mai-mai » et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, vol. 84, no. 4, 2001, pp. 103-116, [url](#)

³ BWENGE, A. « Les Milices Mayi-mayi à l'Est de la République Démocratique du Congo: Dynamique d'une Gouvernamentalité en Situation de Crise ». *African Sociological Review / Revue Africaine De Sociologie*, 7(2), 73-94, 2003. [url](#)

⁴ DIDR, « La situation des tutsi au Nord Kivu », OFPRA, 07/01/2016, [url](#)

⁵ RUSAMIRA, Étienne. « La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective », *Afrique contemporaine*, vol. 207, no. 3, 2003, pp. 147-163, [url](#)

⁶ *Ibid.*

⁷ May signifie « eau », en swahili. Selon les croyances traditionnelles, ils seraient invulnérables aux balles qui se transformeraient en eau au contact d'un Ngilima.

⁸ International Crisis Group « Congo : Ramener la paix au Nord Kivu », *Rapport Afrique N°133*, 31/10/2007, [url](#)

⁹ Le Monde, « La présence massive des réfugiés provoque des troubles dans l'est du Zaïre », 19/05/1996, [url](#), United Nations, « Report of the Special Rapporteur on the Situation of Human Rights in Zaire », 16/09/1996, [url](#)

¹⁰ KASEREKA MWANAWAVENE Roger, « Dynamiques locales et pressions extérieures dans la conflictualité armée au Nord-Kivu : Cas des territoires de Beni-Lubero », Université Gent, 13/05/2014, [url](#)

¹¹ BWENGE, A. « Les Milices Mayi-mayi à l'Est de La République Démocratique du Congo : Dynamique d'une Gouvernamentalité en Situation de Crise ». *African Sociological Review / Revue Africaine De Sociologie*, 7(2), 73-94, 2003, [url](#)

Par la suite, les termes « mai-mai (ou mayi mayi) » et « ngilima ou bangilima » vont désigner de façon générale l'ensemble des milices armées de jeunes combattants dont les croyances magiques traditionnelles les rendraient invincibles.¹²

Les milices Ngilima représentaient entre 1000 et 1400 jeunes combattants¹³ issus des communautés principalement Nande et Hunde, ainsi que des déserteurs des Forces Armées Zaïroises (FAZ). Leurs membres étaient recrutés dans le Nord-Kivu, dans la zone allant de Goma jusqu'à Kisangani.¹⁴ Refusant toute domination étrangère, leur objectif principal était de chasser « tous les étrangers » de leurs terres.

Ils étaient particulièrement actifs dans le parc national des Virunga et vivaient du braconnage.¹⁵ Connus pour leurs activités de racket dans les régions de Béni et du Lubero, les membres de ces milices contestaient le pouvoir de l'ancien président Mobutu.¹⁶

Réputés pour leur indiscipline et leur manque d'organisation, les Ngilima « se multipliaient dans les villages et collines sans commandement unique »¹⁷, ce qui complexifiait les alliances et collaborations avec les autres mouvements armés, selon le chercheur Arsène Mwaka.¹⁸

1.2. Des alliances aléatoires

Dans le Lubero et autour de Beni, les Ngilima, collaboraient avec les Kasingiens, une milice regroupant des jeunes nande issus des zones de Congo-Manday et de Kasingi qui s'étaient constitués en gangs ruraux opposés à la politique de Mobutu.¹⁹

En mars 1993, ils combattent aux côtés des membres de la MAGRIVI et mènent une attaque contre les tutsi dans un marché situé aux alentours de Ntoto.²⁰

A Masisi, ils avaient été rejoints par des groupes Nande, Tembo, Nyanga et Hunde, afin de mener des attaques contre la communauté Banyarwanda.

Durant cette période des milliers de tutsi furent massacrés et près de 18000 furent contraints de s'exiler au Rwanda et en Ouganda.²¹

A partir de 1996, la milice Ngilima se rallia à la cause des Tutsi, en rejoignant l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) fondée le 18 octobre 1996 et dont le porte-parole était Laurent-Désiré Kabila.

¹² De AXEL Augé et KLAOUSEN Patrick, « Réformer les armées africaines. En quête d'une nouvelle stratégie », p.141, Karthala, 2010.

¹³ Home Office (UK), « COI report Democratic republic of Congo », 27/01/2009, [url](#)

¹⁴ TURNER Thomas, « The Congo Wars: Conflict, Myth and Reality » p.124, 15/06/2007, [url](#)

¹⁵ Home Office (UK), « COI report Democratic republic of Congo », 27/01/2009, [url](#)

¹⁶ Institut de la vallée du Rift, « Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo », 26/04/2013, [url](#)

¹⁷ MWAKA BWENGE Arsène, « Les milices mayi-mayi dans les conflits et violences au Nord Kivu », Université de Kinshasa 18/10/2006, [url](#)

¹⁸ BWENGE, A. « Les Milices Mayi-mayi à l'Est de la République Démocratique du Congo: Dynamique d'une Gouvernamentalité en Situation de Crise ». African Sociological Review / Revue Africaine De Sociologie, 7(2), 73-94, 2003, [url](#)

¹⁹ VAN AKER, Franck, VLASSENROOT Koen. « Les « mai-mai » et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », Politique africaine, vol. 84, no. 4, 2001, pp. 103-116, [url](#)

²⁰ AARON ZACHARIAH HALE, « In search of peace : an autopsy of the political dimensions of violence in the Democratic Republic of Congo », University of Florida, 2009, [url](#)

²¹ *Ibid.*

L'AFDL était composée principalement de Banyamulenge regroupant ²² :

- Le Parti de la Révolution Populaire (PRP) : fondé au Zaïre en 1967 par Laurent-Désiré Kabila.
- Le Conseil National de Résistance pour la Démocratie (CNRD) de Kisasse Ngandu.
- Le Mouvement Révolutionnaire pour la Libération du Zaïre (MRLZ) de M. Masavu Ningaba, un Bashi, l'une des principales ethnies du Sud-Kivu
- L'Alliance Démocratique des Peuples (ADP) de M. Déogratias Bugera, un Tutsi originaire du Masisi.
- Elle était également soutenue par le Front patriotique rwandais (FPR).

Les Ngilima avaient été recrutés par Kisasse Ngandu, un des fondateurs de l'AFDL qui leur avait fourni un entraînement militaire ainsi que de nombreuses armes en échange de leur soutien. ²³

La plupart des miliciens qui avaient rejoint l'ADFL étaient de jeunes inexpérimentés et n'avaient quasiment eu aucune responsabilité dans la conduite de la guerre. Ils furent donc majoritairement exclus de toute participation militaire. Ainsi, après la chute de Mobutu en 1997, beaucoup d'entre eux décidèrent de rejoindre les maï-maï, ou d'intégrer différents groupes armés rwandais ou ougandais.²⁴

Après cette période, le terme « Ngilima » est substitué par celui de maï-maï (ou may-may) pour désigner l'ensemble des milices dites tribales et actives dans le Kivu.²⁵

Ainsi, aucune information sur la milice n'a été trouvée parmi les sources publiques consultées après leur affiliation à l'AFDL.

2. Situation sécuritaire sur le territoire de Beni

Le territoire de Beni est la région où se concentre plus de 31% des meurtres civils dans le Kivu²⁶. Bien qu'il constitue un lieu majeur pour le trafic des ressources minières²⁷, les causes des conflits y sont difficilement identifiables tant les motifs varient avec la multitude de groupes armés.²⁸

Selon un récent rapport du HCR de novembre 2019, le nombre d'incidents sécuritaires a plus que doublé entre le mois d'octobre et de novembre 2019 sur le territoire, qui connaît une recrudescence des violences, notamment dans la commune rurale de Oicha et ses environs.²⁹

2.1. Les Maï-maï

Les maï-maï constituent un des principaux groupes armés opérant à Beni et Lubero, comme ailleurs dans les Kivus. Ils luttent contre toute occupation étrangère ainsi que la défense

²² Immigration and Refugee Board of Canada, « République démocratique du Congo (RDC) : historique de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo/Zaïre (AFDL), y compris le lieu de sa fondation, le nom des dirigeants à sa fondation, l'appui politique des pays limitrophes, sa présence au Congo-Brazzaville », 03/05/2001, [url](#)

²³ Home Office (UK), « COI report Democratic republic of Congo », 27/01/2009, [url](#)

²⁴ VAN ACKER Franck, et Vlassenroot Koen, « Les « maï-maï » et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », Politique africaine, vol. 84, no. 4, 2001, pp. 103-116. [url](#); MWAKA BWENGE Arsène, « Les milices mayi-mayi dans les conflits et violences au Nord Kivu », Université de Kinshasa 18/10/2006, [url](#)

²⁵ Deutsche Welle (DW), « Aux origines des Maï-Maï », 21/06/2017, [url](#)

²⁶ Groupe d'Etude sur le Congo (GEC), « Congo, l'oublié », 01/08/2019, [url](#)

²⁷ Le Point Afrique, « RD Congo : comprendre la guerre à Beni », 22/08/2016, [url](#)

²⁸ Groupe d'Etude sur le Congo (GEC), « Congo, l'oublié », 01/08/2019, [url](#)

²⁹ Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, « Rapport mensuel de monitoring de protection », 16/12/2019, [url](#)

de leurs traditions et territoires. La plupart des mouvements sont composés de combattants locaux issus de leurs différentes communautés, mais des milices se sont aussi formées à partir d'alliances interethniques. Il est donc impossible de fournir une description de leur structure interne en raison de la nature aléatoire des milices qui s'identifient comme Maï-maï, et dont les alliances évoluent selon la menace ou de la récompense perçue.³⁰

Lors d'un entretien en 2001 avec l'ONG Human Rights Watch, un cadre politique du groupe maï-maï opérant dans la région de Beni fournissait les informations suivantes : « Tout le monde peut être un maï-maï. Quand vous entendez des gens parler des maï-maï, ce ne sont rien d'autre que des gens de la population qui sont fatigués de cette guerre, ne savent pas quoi faire d'autre et jugent qu'il vaut mieux aller dans la forêt pour faire respecter leurs droits.... Oui, il y a des femmes, des femmes guérillas. Oui, il y a des enfants. Des enfants de neuf, dix ans et plus qui sont des soldats, qui sont formés... Les maï-maï sont la population elle-même - c'est moi, c'est un autre. Si je suis menacé dans mes droits, je dois organiser quelque chose pour me défendre... Nous ne voulons pas être dirigés par des Ougandais ». ³¹

Les maï-maï ne jouent pas uniquement un rôle défensif de la population locale. Auteurs de nombreux massacres, de viols, de pillages de villages locaux, et d'autres violations de droits humains, ils attaquent régulièrement plusieurs localités de Béni.³²

En 2018, les forces armées congolaises avaient lancé une importante offensive contre les maï-maï Mazembe, une milice recrutant au sein de la communauté nande.³³

Cette milice contrôlait en 2017 plusieurs villages du Nord-Kivu. Elle était considérée comme l'une des plus actives dans la région et ayant eu le plus d'affrontements avec l'armée entre 2017 et juin 2019.³⁴

Selon le Kivu Security Tracker (KST), un baromètre sécuritaire du Kivu de Human Rights Watch et du Groupe d'Etudes sur le Congo, actuellement les maï-maï Mazembe et Yakutumba sont listés parmi les 10 principaux groupes armés dans la région de Béni.³⁵

2.2. Les Forces Démocratiques Alliées (ADF)

La détérioration de la situation sécuritaire dans la région de Beni est aussi fortement impactée par le groupe des combattants des Forces Démocratiques Alliées (ADF),³⁶ qui est désigné comme l'un des principaux responsables des nombreux massacres perpétrés dans la région³⁷.

Ce groupe armé congolo-ougandais avait été affilié de 1995 à 2005 à la l'armée nationale de libération de l'Ouganda (NALU), un mouvement d'opposition au régime ougandais soutenu par Mobutu, et dont les membres appartenaient essentiellement à l'ethnie ougandaise des Bakonzo, une ethnie proche des Nande congolais ³⁸

L'ADF est dirigé depuis 2007 par Jamil Mukulu, un militant ougandais, et regroupe essentiellement des combattants islamistes venant de d'Ouganda, de Tanzanie ainsi que

³⁰ HRW, « Human rights abuse in North Kivu », s.d, [url](#)

³¹ *Ibid.*

³² Beni Lubero Online, « Retour fracassant sur scène des mouvements Mai-mai dans Beni-Lubero », s.d, [url](#)

³³ Groupe d'Etude sur le Congo (GEC), « Congo, l'oublié », 01/08/2019, [url](#)

³⁴ Jeune Afrique, « RD Congo : qui sont les groupes armés qui sévissent au Nord-Kivu ? », 22/03/2017, [url](#)

³⁵ Kivu Security Tracker (KST), consulté le 08/04/2020, [url](#)

³⁶ Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, « Rapport mensuel de monitoring de protection », 16/12/2019. [url](#)

³⁷ Kivu Security Tracker (KST), consulté le 08/04/2020. [url](#)

³⁸ International Crisis Group (ICG), « L'Est du Congo : la rébellion perdue des ADF Briefing Afrique de Crisis Group N°93, 19 décembre 2012 », 19/12/2012. [url](#)

de Somalie³⁹. Il s'agit du seul groupe armé disposant d'une base active au nord et à l'est de la ville de Béni. Ses éléments se cachent dans plusieurs villages de brousse sur le territoire et exploitent à la fois le bois et les minerais.⁴⁰

Classé depuis 2001 comme une organisation terroriste ou associée par le département d'État américain,⁴¹ ils affrontent régulièrement les forces de sécurité congolaises (FARDC) depuis 2014.

Les FARDC ont récemment intensifié leurs attaques à leur encontre, ce qui a provoqué d'importantes représailles des membres de l'ADF sur la population civile de Béni à la fin de l'année 2019.

En effet, selon un récent rapport du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, 15 incursions ont été enregistrées et plus d'une centaine de civils ont été tués par les membres présumés des ADF. Entre 2017 et juin 2019, ils auraient tué près de 272 civils,⁴² et seraient responsables de 72% des meurtres, 84 % des incendies et 18 % des enlèvements commis en novembre 2019 sur le territoire de Béni.⁴³

Selon les chercheurs du Groupe d'Etude sur le Congo, les membres de l'ADF ont entretenu d'étroites relations avec des groupes maï Maï et des groupes d'intérêts locaux grâce auxquels des réseaux ont pu être mis en place durant les vingt années d'insurrection autour de Beni.⁴⁴

Le ministre de la Défense Nationale, ainsi que des membres des forces armées, ont évoqué ces coalitions entre maï-maï et ADF qui se traduisent par la multiplication d'attaques conjointes contre les forces armées.⁴⁵

Cependant, même si la plupart des combats opposent régulièrement les FARDC aux ADF, il convient de préciser que d'autres éléments armés sont engagés dans ces combats contre le gouvernement congolais et que la responsabilité des violences ne peut être attribuée qu'à ce seul groupe. Certains membres des FARDC, des anciens du Rassemblement congolais pour la démocratie–Kisangani/Mouvement de libération (RDC–K/ML), ainsi que des membres des milices communautaires ont également largement contribué aux violences qui sévissent dans la région de Béni.⁴⁶

³⁹ The New Humanitarian (IRIN), « La milice de l'ADF-Nalu en RDC », 27/01/2014, [url](#)

⁴⁰ TV5 Monde, « En RDC, qui est la rébellion ADF qui sévit dans la région de Beni ? » 28/11/2019, [url](#)

⁴¹ US Department of State, « Terrorist Exclusion List », <https://www.state.gov/terrorist-exclusion-list/>

⁴² Groupe d'Etude sur le Congo (GEC), « Congo, l'oublié », 01/08/2019, [url](#)

⁴³ Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, « Rapport mensuel de monitoring de protection », 16/12/2019, [url](#)

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Afrique Infos Magazine, « Nord-Kivu : La menace des Mai-Mai est réelle sur Beni (Armée) », 06/11/2018, [url](#)
Laprunellerdc, « Beni : des Maï-Maï / Yira agissent en supplétif aux ADF » (Conseil des ministres), 21/02/2020, [url](#)

⁴⁶ Groupe d'Etude sur le Congo, « Qui sont les tueurs de Beni ? », 01/03/2016. [url](#), 7/7.cd « Massacres en séries à Beni : des zones d'ombre persistent », 29/12/2015, [url](#)

Bibliographie

Sites consultés entre le 27 mars et le 08 avril 2020.

Document DIDR

DIDR, « La situation des tutsi au Nord Kivu », OFPRA, 07/01/2016.

https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/27_didr_rdc_situation_des_tutsi_au_nord_kivu_ofpra_07012016.pdf

Organisations intergouvernementales

Mapping Report, « Attaques contre les populations civiles – Nyiragogo (Petit-Nord) et Beni et Lubero (Grand-Nord) », s.d.

<https://www.mapping-report.org/fr/attaques-contre-les-populations-civiles-nyiragogo-petit-nord-et-beni-et-lubero-grand-nord/>

Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, « Rapport mensuel de monitoring de protection », 16/12/2019.

<https://data2.unhcr.org/en/documents/download/73048>

United Nations, « Report of the Special Rapporteur on the Situation of Human Rights in Zaire », 16/09/1996.

<http://hrlibrary.umn.edu/commission/thematic53/97ZAIRE.htm>

Institutions nationales

US Department of State, « Terrorist Exclusion List », s.d.

<https://www.state.gov/terrorist-exclusion-list/>

Home Office (UK), « COI report Democratic republic of Congo », 27/01/2009.

https://www.ecoi.net/en/file/local/1204310/1226_1233232345_drcongo-280109.pdf

Immigration and Refugee Board of Canada, « République démocratique du Congo (RDC) : historique de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo/Zaire (AFDL), y compris le lieu de sa fondation, le nom des dirigeants à sa fondation, l'appui politique des pays limitrophes, sa présence au Congo-Brazzaville », 03/05/2001.

<https://www.refworld.org/docid/3df4bf004.html>

Organisations non gouvernementales

Human Rights Watch, « Human rights abuse in North Kivu », s.d.

<https://www.hrw.org/reports/2001/drc/drc0301-07.htm>

Kivu Security Tracker (KST), consulté le 08/04/2020.

<https://kivusecurity.org/>

Institut de la vallée du Rift, « Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo », 26/04/2013.

<https://www.refworld.org/pdfid/5278db064.pdf>

Human Rights Watch (HRW), « Attacked by all Sides », 03/1997.
<https://www.hrw.org/reports/1997/zaire2/zaire0397web.pdf>

Ouvrage

De AXEL Augé, KLAOUSEN Patrick, « Réformer les armées africaines. En quête d'une nouvelle stratégie », p.141, Karthala, 2010.

Think thanks, universités et centres de recherches

Groupe d'Etude sur le Congo (GEC), « Congo, l'oublié », 01/08/2019.
<https://kivusecurity.nyc3.digitaloceanspaces.com/reports/28/French%20KST%20biannua%20report%20August%2012%20%281%29.pdf>

Groupe d'Etude sur le Congo, « Qui sont les tueurs de Beni ? », 01/03/2016.
<http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2016/03/Rapport-Beni-GEC-21-mars.pdf>

KASEREKA MWANAWAVENE Roger, « Dynamiques locales et pressions extérieures dans la conflictualité armée au Nord-Kivu : Cas des territoires de Beni-Lubero », Université Gent, 13/05/2014.
<https://biblio.ugent.be/publication/4382251/file/4382255.pdf>

The New Humanitarian (IRIN), « La milice de l'ADF-Nalu en RDC », 27/01/2014.
<http://www.thenewhumanitarian.org/fr/analyses/2014/01/27/la-milice-de-l-adf-nalu-en-rdc>

International Crisis Group (ICG), « L'Est du Congo : la rébellion perdue des ADF Briefing Afrique de Crisis Group N°93, 19 décembre 2012 », 19/12/2012.
http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/7595~v~LEst_du_Congo_la_rebellion_perdue_des_ADF-Nalu.pdf

AARON ZACHARIAH HALE, « In search of peace: an autopsy of the political dimensions of violence in the Democratic Republic of Congo », University of Florida, 2009.
http://etd.fcla.edu/UF/UFE0024248/hale_a.pdf

International Crisis Group (ICG), « Congo : Ramener la paix au Nord Kivu », Rapport Afrique N° 133, 31/10/2007.
http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/5432~v~Congo_Ramener_la_paix_a_u_Nord-Kivu.pdf

TURNER Thomas, « The Congo Wars: Conflict, Myth and Reality » p.124, 15/06/2007.
https://books.google.fr/books/about/The_Congo_Wars.html?id=52xP2HJExjsC&redir_esc=y

MWAKA BWENGE Arsène, « Les milices mayi-mayi dans les conflits et violences au Nord Kivu », Université de Kinshasa, 18/10/2006.
<https://urlz.fr/cnOM>

VYASONGYA Paul, « Acteurs et mobiles de la guerre du rassemblement congolais pour la démocratie : une entreprise de prédation au nord kivu », Université Catholique du Gabon, 2003.
https://www.memoireonline.com/10/10/3954/m_Acteurs-et-mobiles-de-la-guerre-du-rassemblement-congolais-pour-la-democratie--une-entreprise-de-p20.html

VAN AKER, Franck, VLASSENROOT Koen. « Les « mai-mai » et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, vol. 84, no. 4, 2001, p. 103-116.
<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2001-4-page-103.htm#no9>

BWENGE, A. « Les Milices Mayi-mayi à l'Est de La République Démocratique du Congo: Dynamique d'une Gouvernamentalité en Situation de Crise ». *African Sociological Review/ Revue Africaine De Sociologie*, 7(2), 73-94, 2003.
https://www.jstor.org/stable/43657704?read-now=1&seq=11#metadata_info_tab_contents

RUSAMIRA, Étienne. « La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective », *Afrique contemporaine*, vol. 207, no. 3, 2003, p. 147-163.
<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-3-page-147.htm#>

Médias

Radio Okapi, « Beni : 62 rebelles des ADF et 14 militaires des FARDC tués en 4 jours », 24/03/2020
<https://www.radiookapi.net/2020/03/24/actualite/securite/beni-62-rebelles-des-adf-et-14-militaires-des-fardc-tues-en-4-jours>

Laprunellerdc, « Beni : des mai-mai / Yira agissent en supplétif aux ADF » (Conseil des ministres), 21/02/2020.
<https://laprunellerdc.info/beni-des-mai-mai-yira-agissent-maintenant-en-suppletifs-aux-adf-conseil-des-ministres/>

TV5 Monde, « En RDC, qui est la rébellion ADF qui sévit dans la région de Beni ? » 28/11/2019.
<https://information.tv5monde.com/afrique/en-rdc-qui-est-la-rebellion-adf-qui-sevit-dans-la-region-de-beni-334045>

Afrique Infos Magazine, « Nord-Kivu : La menace des Mai-Mai est réelle sur Beni (Armée) », 06/11/2018.
<http://afriqueinfomagazine.net/nord-kivu-menace-mai-mai-reelle-beni-armee/>

Deutsche Welle (DW), « Aux origines des mai-mai », 21/06/2017.
<https://www.dw.com/fr/aux-origines-des-ma%C3%AF-ma%C3%AF/a-39351953>

Jeune Afrique, « RD Congo : qui sont les groupes armés qui sévissent au Nord-Kivu ? », 22/03/2017.
<https://www.jeuneafrique.com/mag/411744/politique/rd-congo-groupes-armes-sevissent-nord-kivu/>

Le Point Afrique, « RD Congo : comprendre la guerre à Beni », 22/08/2016.
https://www.lepoint.fr/afrique/rd-congo-comprendre-la-guerre-a-beni-22-08-2016-2063005_3826.php

7/7.cd « Massacres en séries à Beni : des zones d'ombre persistent », 29/12/2015.
<https://7sur7.cd/massacres-en-series-a-beni-des-zones-dombre-persistent>

Le Monde diplomatique, « Comment le Zaïre fut libéré », 01/07/1997.
<https://www.monde-diplomatique.fr/1997/07/BRAECKMAN/4842>

Le Monde, « La présence massive des réfugiés provoque des troubles dans l'est du Zaïre », 19/05/1996.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1996/05/19/la-presence-massive-des-refugies-provoque-des-troubles-dans-l-est-duzaire_3726959_1819218.html

Beni Lubero Online, « Retour fracassant sur scène des mouvements Mai-mai dans Beni-Lubero »,

<https://benilubero.com/retour-fracassant-sur-scene-des-mouvements-mai-mai-dans-beni-lubero/>